

Motion proposée par les personnels d'éducation au CA du 08/02/2011

Collège Descartes / Mons-en-Baroeul

Les représentants élus des personnels d'éducation, des parents d'élèves et des élèves au Conseil d'Administration du collège Descartes considèrent que **la dotation pour la rentrée 2011 est très insuffisante. La dotation diminue alors que les effectifs augmentent.**

Le nombre d'H.S.A. (36+6 au titre de la classe d'ULIS) est beaucoup trop important par rapport au nombre de professeurs et compte tenu des impossibilités statutaires (temps partiel, problèmes médicaux, position de stagiaire ...), ces H.S.A. reposeront sur quelques professeurs qui auraient, dans certaines disciplines plus de deux heures à effectuer alors que l'obligation statutaire est d'une heure supplémentaire.

Cette situation obligerait également le collège à demander **6 CSR (Complément de Service Reçu) : des professeurs titulaires dans un autre établissement qui viennent compléter leur service dans notre établissement.**

Nous sommes particulièrement inquiets par l'incertitude totale concernant le gel ou non des postes à temps complet réservés aux stagiaires, ainsi que par l'absence d'information ou de changements apportés aux conditions extrêmement difficiles de leur année de stage en 2010/2011.

Des collègues sur plusieurs établissements, des stagiaires non formés, des heures supplémentaires en partie imposés auront pour conséquence directe l'impossibilité d'un travail en équipe sur le moyen terme, gêneront fortement la mise en place d'une politique cohérente au niveau de l'établissement. Comment assurer la continuité pédagogique ? Comment permettre la concertation indispensable entre tous les membres de l'équipe éducative ? Comment assurer le suivi cohérent des élèves ?

Cela entraînera sans aucun doute **une dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'établissement et des élèves.**

Encore une fois, il paraît difficile pour un collègue présent uniquement quelques heures sur un établissement, d'avoir le temps de connaître ses collègues, de se concerter avec eux, et de résoudre le cas échéant des problèmes.

La dotation nous apparaît calculée de façon tellement juste qu'il n'y aurait **plus de possibilité de payer les heures de décharges dues aux professeurs sur plusieurs établissements, sans parler des projets, des remédiations, de la continuité de l'enseignement.**

Nous souhaitons en particulier souligner **que la mise en place du programme d'Histoire des Arts ainsi que celle du Livret de Compétence nous semble impossible dans de telles conditions.**

Si l'on regarde plus précisément la répartition par matière, on peut remarquer les problèmes suivants :

- Trop grand nombre d'H.S.A. par professeur en français (10,4 en tout pour 3 professeurs) + C.S.R. de 10 heures + problème possibilité de stagiaire en latin (problème d'emploi du temps car un stagiaire ne pouvant pas effectuer d'H.S.A.).
- En mathématiques 2 H.S.A. par professeur (problème d'emploi du temps / un stagiaire ne pouvant pas effectuer d'H.S.A.).
- Un complément de service est donné en histoire-géographie de 3,5 H alors qu'il y a des besoins en histoire des arts.
- Nous venons d'ailleurs d'apprendre que nous perdons de surcroît un contrat aidé de 20H pour le secrétariat et que nous sommes susceptibles de perdre encore un deuxième contrat aidé pour un poste de surveillant.

Bien conscients des soucis de nos personnels de direction pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement et bien que Madame le principal ait réparti au mieux **les moyens insuffisants** dont elle disposait, **nous votons contre la répartition** qu'elle propose pour la rentrée 2011, refusant ainsi d'être complices de la dégradation programmée de l'enseignement public.